

CONSTRUIRE DURABLEMENT L'AVENIR DE L'OCCITANIE

RAPPORT RSE 2023

SOMMAIRE

- 03 Avant-propos
- 04 Chiffres clés
- 06 Une démarche co-construite
- 08 Modèle d'affaires
- 10 Notre politique RSE
- 13 **ENGAGEMENT N°1**
Garantir la transparence et la probité dans notre gouvernance
- 17 **ENGAGEMENT N°2**
Réduire notre impact environnemental
- 23 **ENGAGEMENT N°3**
Contribuer à l'épanouissement de nos collaborateurs
- 29 **ENGAGEMENT N°4**
Être aux côtés de tous les territoires
- 32 Une démarche qui nous ressemble et nous rassemble
- 33 Annexe : 1 mois 1 action



Lycée polyvalent Lucie Aubrac, Sommières (30)



Institut de formation aux métiers de la santé, Auch (32)

AVANT-PROPOS

FIN 2020, L'ARAC A LANCÉ UNE DÉMARCHE RSE AVEC POUR OBJECTIFS DE DEVENIR UNE ENTREPRISE ENCORE PLUS VERTUEUSE ET DE REMPLIR NOTRE DEVOIR D'EXEMPLARITÉ AU SEIN DE L'ÉCOSYSTÈME DU TERRITOIRE.

NOTRE AMBITION : ÊTRE UN ACTEUR DU CHANGEMENT.

« La RSE n'est pas un moyen d'améliorer notre image, mais une véritable opportunité dont les apports sont infinis sur tous les plans, à la fois sur nos opérations comme au sein de l'entreprise. En effet, de notre engagement dans une stratégie toujours plus responsable dépendra notre capacité d'innovation et de transformation pour répondre aux nouveaux enjeux des territoires et de leurs habitants. Source de partage et d'échange, la RSE est un vecteur de transformation qui nous invite à nous questionner et à devenir acteur du changement. »



AURÉLIEN JOUBERT,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'ARAC OCCITANIE

En adoptant une stratégie responsable, nous nous inscrivons ensemble dans le monde de demain !»

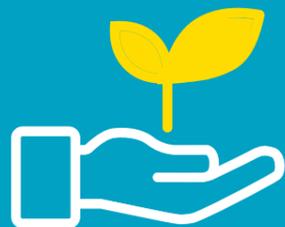
LES CHIFFRES CLÉS 2023

RSE



97%

DE CLIENTS
SATISFAITS EN 2023
CONTRE 96% EN 2022



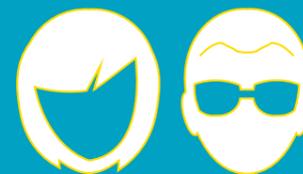
1 ETP

DÉDIÉ AUX MESURES
ÉCOLOGIQUES
COMPENSATOIRES



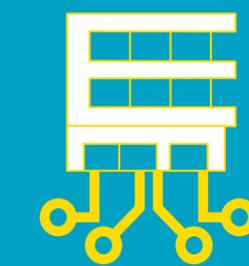
3,1%

DE TAUX
D'ABSENTÉISME
CONTRE 2% EN 2022



127

COLLABORATEURS



400

OPÉRATIONS EN
ÉCO-CONSTRUCTION

**12,5
M€**

C.A. SOCIÉTÉS

91%

DES SALARIÉS ONT RÉALISÉ
AU MOINS 1 FORMATION
CONTRE 87,5% EN 2022



92%

TAUX DE RESPECT DE
LA DATE DE LIVRAISON
EN 2023 CONTRE 90%
EN 2022



15

CONCESSIONS
D'AMÉNAGEMENT

**59
M€**

DE DÉPENSES SUR DES
OPÉRATIONS PRIVÉES

**162
M€**

DE DÉPENSES SUR LES
MANDATS PUBLICS

UNE DÉMARCHE CO-CONSTRUITE

La volonté de l'ARAC est d'inclure les collaborateurs dans ce projet. Parce que nous sommes convaincus que plus qu'une simple sensibilisation, c'est une participation active de l'ensemble des équipes à la démarche qui nous permet de relever, ensemble, les défis environnementaux, sociaux et sociétaux auxquels nous sommes confrontés.

L'IMPLICATION DE LA GOUVERNANCE

À l'issue d'un travail collectif de réflexion sur l'identité de notre agence, l'équipe du Comité de Direction et les managers de l'ARAC ont défini en 2022 la raison d'être, les valeurs et la vision de l'agence.



Une équipe RSE renforcée

La RSE est rattachée à la Direction de la communication de l'ARAC depuis 2021. En février 2023, Agnès Rousseau, Directrice Communication et RSE, a obtenu une Certification « Responsable RSE », à l'issue d'une formation suivie à l'AFNOR. À la fin de son alternance, Nathan Herranz, chargé de mission RSE, a été embauché en CDD pour renforcer l'équipe et lancer le premier bilan carbone. Fin 2023, notre Chargée de Mission QSE, Prune Pegot, a également rejoint l'équipe RSE à temps partiel.



RAISON D'ÊTRE

Elle exprime notre mission fondamentale et le but ultime de l'ARAC, elle guide toutes nos décisions et nos actions.

**Imaginer,
Construire et
Aménager
durablement
les territoires
d'Occitanie.**

VALEURS

I Intérêt général

C'est une valeur qui motive la plupart d'entre nous : nous agissons pour le bien commun plutôt que pour des intérêts individuels ou particuliers. Nos domaines couvrent des secteurs tels que l'éducation, l'infrastructure publique, la santé...

I Écoute

Cette valeur est essentielle dans notre métier, car elle nous permet d'apporter des réponses adaptées aux enjeux de nos clients.

I Engagement

Nous avons fait le choix de nous investir et de nous impliquer activement dans notre mission.

I Solidarité

Nous nous soutenons les uns des autres en cas de besoin. Nous sommes conscients de nos responsabilités et faisons preuve d'empathie.

VISION

**Ensemble,
toujours
plus agiles,
au service
de l'intérêt
général.**

Notre agilité nous permet de réaliser nos missions – **répondre aux demandes des actionnaires et/ou des clients** – tout en nous adaptant au contexte économique, environnemental, social et politique.

Cette capacité d'adaptation constitue un gage majeur de pérennité sans perdre de vue notre ADN : **l'intérêt général des territoires et des habitants d'Occitanie.**

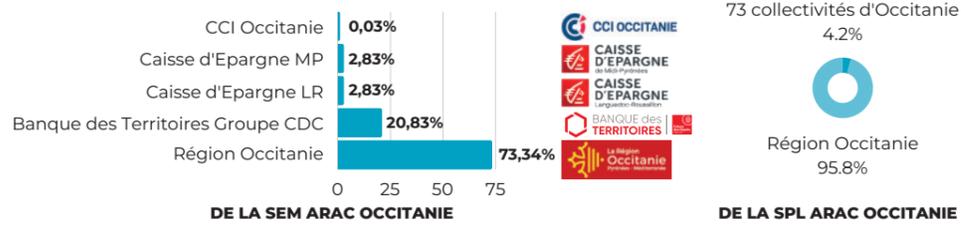
NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

NOS PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

NOS COLLABORATEURS

- Les salariés ARAC
- Les salariés GIE (Groupement d'intérêt économique)

NOS ACTIONNAIRES ET CLIENTS PUBLICS



NOS PARTENAIRES ET CLIENTS PRIVÉS

- Les entreprises d'Occitanie
- Les promoteurs
- Les banques
- Les Commissaires aux comptes
- Les consulaires

NOS FOURNISSEURS

- Les bureaux d'études, architectes
- Les entreprises dans le secteur de la construction
- Les fournisseurs de moyens généraux

LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Les utilisateurs des équipements
- Les riverains
- Les candidats

LES POUVOIRS PUBLICS

- L'EPF
- La CRC
- Le CEN
- La préfecture
- La DIRECCTE
- L'URSSAF
- L'ADEME

LES RESSOURCES UTILISÉES

CAPITAL HUMAIN



CAPITAL FINANCIER

- Un actionariat public et privé engagé

SEM ARAC OCCITANIE
62,5M€
DE CAPITAL AVEC UN ACTIONNARIAT PUBLIC ET PRIVÉ

SPL ARAC OCCITANIE
1,8M€
DE CAPITAL AVEC UN ACTIONNARIAT 100% PUBLIC

CAPITAL IMMOBILIER

- Patrimoine en propre

52,6M€
D'ACTIFS IMMOBILIERS

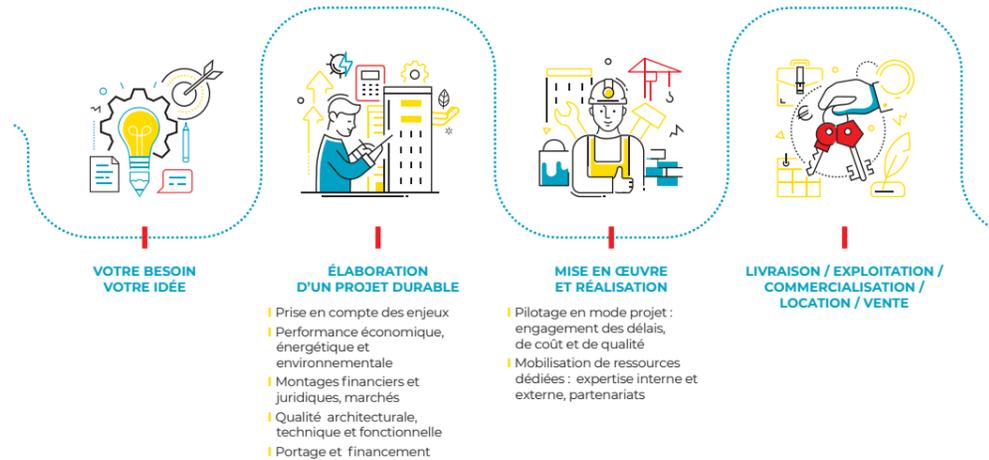
CAPITAL ENVIRONNEMENT

- Bilan Carbone 2022

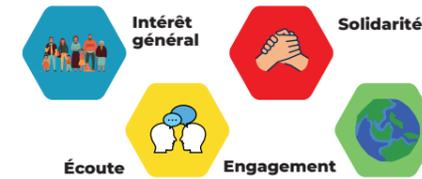
3362 t
ÉQUIVALENT CO₂ EN 2022

NOS MÉTIERS ET ACTIVITÉS

NOTRE CHAÎNE DE VALEURS



NOS VALEURS



NOS PRINCIPAUX MÉTIERS

- L'ingénierie de projet
- L'aménagement et renouvellement urbain
- La construction publique
- L'immobilier

NOTRE STRATÉGIE

Imaginer, construire et aménager durablement les territoires d'Occitanie.

Nous avons à cœur de rendre possible des projets qui contribuent au développement et à l'équilibre de tous les territoires, utiles pour l'économie et les habitants. Nous prenons en compte les enjeux financiers, fonctionnels, esthétiques, environnementaux et réglementaires.

LES FACTEURS CLÉS DE PERFORMANCE ET DE RÉSILIENCE DE NOS ACTIVITÉS

- Le soutien de la Région et des autres actionnaires
- La proximité avec les territoires régionaux
- L'agilité et la capacité d'innovation pour répondre aux nouveaux enjeux
- La capacité à attirer et fidéliser les compétences

LES MODES D'INTERVENTION

Mandat, contrat de prestation intellectuelle, assistance à maîtrise d'ouvrage, contrat de promotion immobilière, concession, DSP, bail à construction, financement et portage immobilier via des SAS

NOS FILIALES



MARCHÉS, CLIENTS, TENDANCES

NOTRE MARCHÉ



LES HYPER-TENDANCES

- Approvisionnement et coût des matières premières
- Zéro artificialisation nette
- Performance énergétique
- Disponibilité des compétences
- Économie circulaire

- Digitalisation
- Loyer de l'argent
- Transformation de la commande publique

NOS CLIENTS

- Publics : Région, collectivités territoriales, organismes
- Privés : Entreprises ayant des projets structurants pour le territoire
- 1 client majeur** Région Occitanie
- 73 clients** collectivités territoriales

NOS IMPACTS ET RÉSULTATS

POUR NOS SALARIÉS EN 2023

- 5.8M€** masse salariale
- 91%** des salariés ont réalisé au moins 1 formation
- Budget formation : **2,5%** masse salariale

POUR LE TERRITOIRE

- Contribution au rééquilibrage du territoire et à l'amélioration de la qualité de vie des habitants d'Occitanie.
- 371** équipements publics construits ou rénovés
- 25** opérations de construction et d'aménagement sans artificialisation des sols
- 15** concessions / projets d'aménagements

POUR NOS ACTIONNAIRES

- Contribution au plan de relance pour l'emploi
- Maîtrise des risques et des opportunités
- Rentabilité économique et financière des activités

POUR NOS CLIENTS

- Respect des délais : **92%** taux de respect de la date de livraison
- Étude de satisfaction client : **97%**
- Certification ISO 9001

POUR L'ENVIRONNEMENT

- Constructions éco-conçues : matériaux biosourcés, sobriété énergétique
- 6** lycées à énergie positive
- 1** ETP dédié aux mesures écologiques compensatoires

NOTRE POLITIQUE RSE

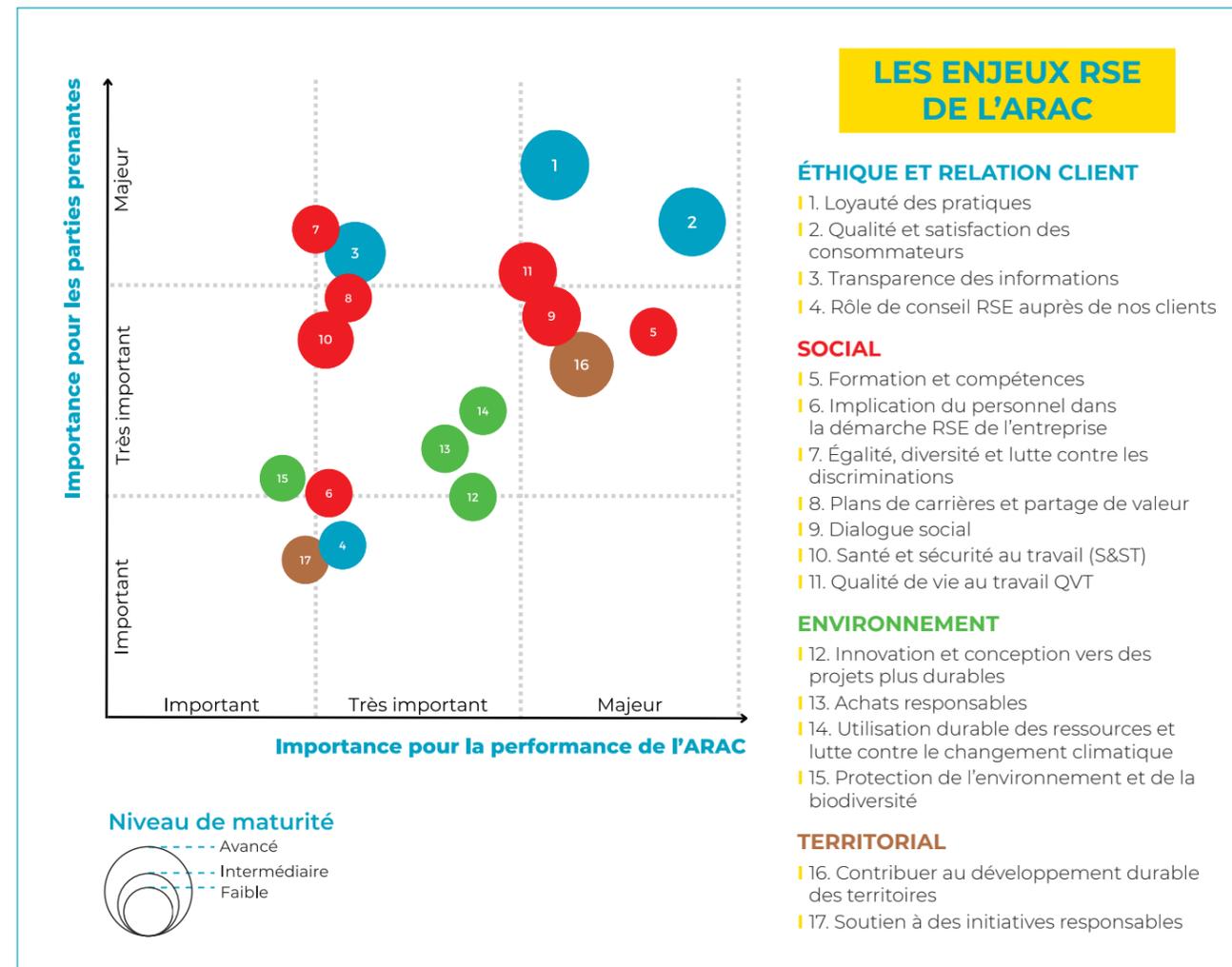
UNE MATRICE DE MATÉRIALITÉ POUR PRIORISER LES ENJEUX

Afin de comprendre plus précisément les attentes et les intérêts de nos parties prenantes concernant la RSE, l'ARAC a entamé une analyse de matérialité. Elle est réalisée selon les phases suivantes :

- Cartographie des parties prenantes
- Identification des enjeux RSE par l'équipe RSE selon 4 thématiques : éthique et relation client, social, environnement et territorial
- Évaluation de l'importance et maturité des enjeux à travers un questionnaire en ligne envoyé à nos parties prenantes internes : salariés, membres de la Direction et membres du CSE
- Hiérarchisation des enjeux en fonction de leur impact économique
- Validation de la matrice de matérialité

La matrice de matérialité présentée classe les enjeux en fonction de deux axes : l'importance pour la performance de l'ARAC sur l'axe horizontal et l'importance pour les parties prenantes sur l'axe vertical. La différence de taille des cercles indique le niveau de maturité des enjeux.

L'objectif en 2024 sera de compléter l'analyse de matérialité en y intégrant la consultation des parties prenantes externes, notamment les actionnaires.



UNE POLITIQUE QUI REPOSE SUR 4 ENGAGEMENTS

Le processus de consultation des parties prenantes a permis de mieux comprendre leurs attentes et leurs priorités. Elle a contribué à bâtir la politique RSE de l'ARAC, qui repose sur les domaines clés où l'entreprise peut avoir un impact significatif.

L'agence a formulé quatre engagements clés, qui guident ses actions et ses décisions dans le but de promouvoir un changement positif sur la société et l'environnement :

ENGAGEMENT N°1

Garantir la transparence et la probité dans notre gouvernance.

ENGAGEMENT N°2

Réduire notre impact environnemental.

ENGAGEMENT N°3

Contribuer à l'épanouissement de nos collaborateurs.

ENGAGEMENT N°4

Être aux côtés de tous les territoires.

Nos engagements pour construire durablement l'avenir de l'Occitanie

ENGAGEMENT N°1

GARANTIR LA TRANSPARENCE ET LA PROBITÉ DANS NOTRE GOUVERNANCE

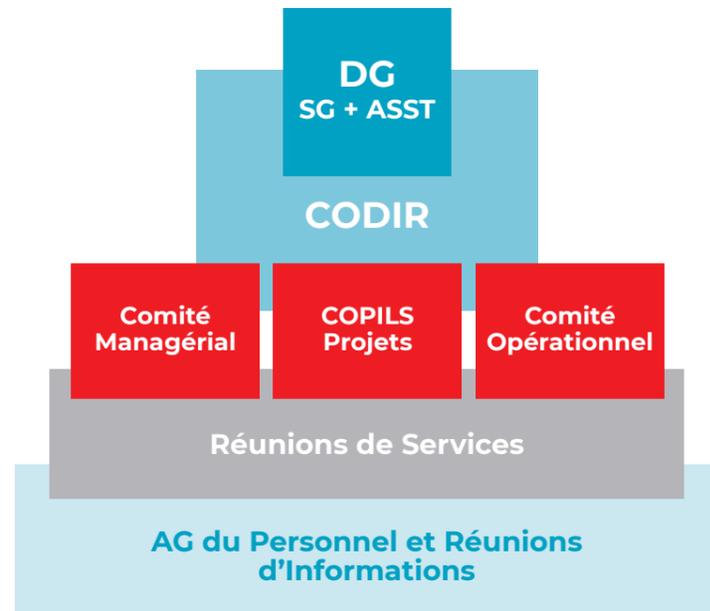
La confiance est essentielle pour maintenir des relations durables avec nos parties prenantes internes et externes. C'est pourquoi la transparence et la probité sont des piliers fondamentaux de l'ARAC. Au cœur des valeurs éthiques, nous nous engageons à promouvoir et garantir une conduite irréprochable dans toutes nos interactions, tant internes qu'externes.



Gouvernance transparente, intègre et responsable

Notre politique :

- Valider et appliquer la politique RSE
- Intégrer les attentes des parties prenantes internes et externes
- Être transparent sur notre activité
- Identifier les risques en termes de conduite éthique et de loyauté des pratiques liés aux activités de l'ARAC



TRANSPARENCE EN INTERNE ET EN EXTERNE

La transparence constitue un des piliers de l'ARAC. Des rendez-vous réguliers sont organisés par la Direction pour communiquer et échanger avec les parties prenantes internes et externes sur les résultats et les orientations stratégiques de l'entreprise.

La comitologie interne

Des comités internes sont régulièrement organisés pour mettre à niveau et arbitrer avec l'encadrement les sujets liés à l'activité opérationnelle et analyser les opérations à risque : comités d'opportunités, comités de préféabilité et comités opérationnels. De plus, un CODIR et un Comité Managérial se réunissent mensuellement pour partager de l'information et arbitrer des sujets de fonctionnement et d'organisation de l'agence. En fonction de leur pertinence, les informations sont ensuite diffusées par les Directeurs et les Managers à leurs équipes, lors des réunions de service.



Démarche points forts

Le reporting auprès des actionnaires et des clients publics

La SPL, la SEM ARAC et ses filiales sont soumises à des contrôles réguliers, qui rythment l'activité de l'agence : Assemblées des associés, Conseils d'Administration, Comités techniques, Comités d'Engagement... Ces rendez-vous sont l'occasion de reporting détaillé auprès de nos actionnaires privés et publics, dont la plupart sont également nos clients. Ils ont aussi vocation à être des instances de décision pour les actionnaires afin d'orienter l'activité de l'ARAC et de garantir la bonne mise en œuvre de la stratégie de l'agence.

Les réunions d'information du personnel

Chaque trimestre, le Comité de Direction de l'ARAC rend des comptes aux salariés à l'occasion des Réunions d'information du personnel : toute l'équipe est ainsi conviée pendant 1h30 en visioconférence à partager l'actualité de l'agence. En 2023, ces réunions ont eu lieu les 23/01, 29/06 et 11/12. L'Assemblée Générale du Personnel, qui se tient chaque année en avril et en présentiel, se substitue à la réunion d'information du 2e trimestre.

Les journées d'échanges entre les salariés et la Direction Générale

De mars à juin 2023, l'ensemble des salariés, divisé en 6 groupes, a pu passer une journée entière avec le Directeur général de l'ARAC. Ces sessions, qui s'intègrent ainsi dans notre démarche de prise en compte des attentes des parties prenantes internes, ont offert aux équipes un espace de dialogue privilégié. Elles ont ainsi favorisé l'écoute, la collaboration, la remontée d'idées innovantes et durables ainsi que le partage de la vision. La démarche a conduit à la mise en place d'actions nouvelles et/ou correctives. Elle sera suivie en 2024 du lancement de 6 groupes de travail sur les principales thématiques qui sont ressorties de ces journées.

LA VALIDATION ET L'APPLICATION DE LA POLITIQUE RSE

La politique RSE de l'ARAC donne lieu à des échanges au sein du Comité de Direction de l'Agence. Le CODIR regroupe 10 personnes, qui représentent l'ensemble des fonctions de l'agence.

Les salariés sont également invités à participer à la politique RSE, au sein de comités de pilotage : RPS, QVT, Fresque du Climat...

LA PROBITÉ AU CŒUR DE NOS ACTIONS

Les équipes de l'ARAC évoluent dans un contexte public et politique qui impose une conduite exemplaire. Intégrité, transparence et valeurs éthiques guident nos décisions et nos actions. Nous avons également une responsabilité sociale, où l'équité, le respect des lois et des normes professionnelles prévalent dans toutes nos interactions et transactions.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur le code des marchés publics et notre règlement intérieur. Ce dernier inclut notamment une procédure « lanceur d'alerte ».

Fin 2023, afin de renforcer notre démarche probité, nous avons mis en place un comité de pilotage dédié. Sa mission sera de compléter le dispositif, notamment avec un code de conduite et des formations.



« Nos clients sont majoritairement publics et beaucoup d'entre eux sont également nos actionnaires.

Cette spécificité nous conduit à respecter un devoir d'exemplarité et nous permet par là même de bénéficier d'un solide capital confiance, des sphères publiques et privées.

La transparence et la probité, au cœur de notre fonctionnement, constituent ainsi un gage de pérennité pour notre agence. »

LAURENT COLLET,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET
DIRECTEUR DES INVESTISSEMENTS

Nos engagements pour construire durablement l'avenir de l'Occitanie

ENGAGEMENT N°2

RÉDUIRE NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Dans un contexte de réchauffement climatique et d'épuisement des ressources, nous souhaitons nous inscrire dans une démarche d'amélioration continue. C'est pourquoi nous avons à cœur de limiter autant que possible nos impacts sur l'environnement.

Écogestes, mobilité et construction durable... Parce que nous savons que chaque geste compte, l'ARAC et ses collaborateurs s'engagent, au quotidien, à maîtriser leur empreinte écologique et celles des activités.

Un premier bilan carbone de l'ARAC en 2023

L'ARAC a réalisé son premier bilan carbone pour l'année 2022. Accompagnés par la société Mobeetip, nous avons pu identifier nos principaux facteurs d'émissions et mettre en place un plan d'actions.

 **Mobeetip**



Sur nos sites

- Optimiser tous nos déplacements grâce à une mobilité raisonnée
- Sensibiliser les salariés et les usagers de nos actifs immobiliers sur les économies d'énergie

UN BILAN CARBONE QUI FAIT RESSORTIR 3 ENJEUX PRIORITAIRES

Le bilan carbone, effectué en 2023 sur l'année 2022, nous a offert une vision claire de notre impact environnemental en évaluant précisément nos émissions de gaz à effet de serre. Cette analyse nous a permis d'identifier les leviers d'actions les plus efficaces pour réduire nos émissions de CO₂. En contribuant activement à la lutte contre le changement climatique, nous participons ainsi à la préservation de la planète et nous nous positionnons en tant qu'acteurs engagés dans la transition écologique.

Les **3** priorités sont les déplacements, l'énergie et des constructions toujours plus vertueuses.

TOTAL DES ÉMISSIONS DE GES DES ACTIVITÉS DE L'ARAC : 1586 TONNES ÉQUIVALENT CO₂

Deux périmètres retenus

Pour quantifier nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), nous avons pris en compte deux périmètres :

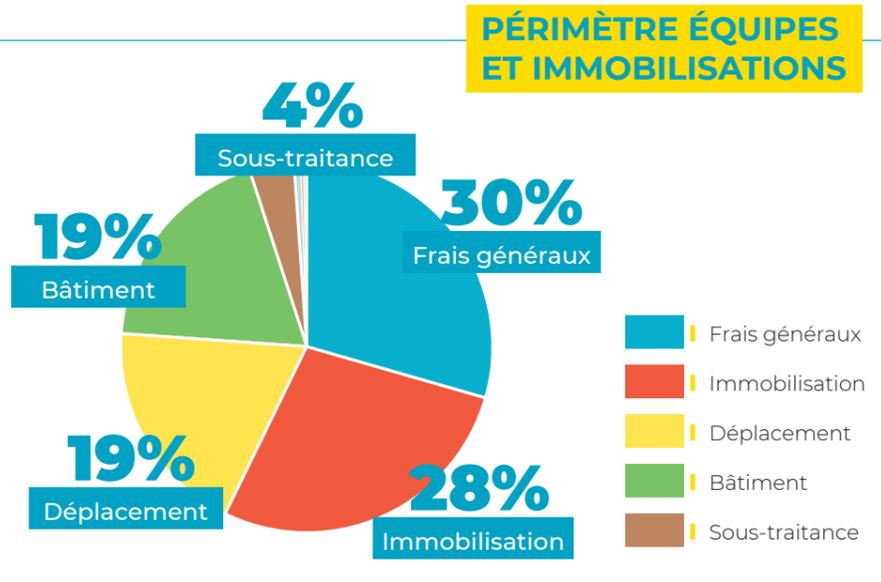
1 - Équipes et immobilisations :

- Frais généraux :** chiffres établis selon les critères carbone de l'ADEME, qui incluent les frais tels que les honoraires, les assurances, les séminaires, l'entretien et la maintenance, ainsi que les formations.
- Immobilisations :** amortissements liés à la construction de nos infrastructures et à notre flotte automobile.

- Déplacements :** émissions générées par les déplacements domicile-travail, inter-sites, opérationnels et hors région Occitanie.
- Bâtiments :** consommations énergétiques de nos deux sites, ainsi que de l'ensemble de notre parc immobilier.

2 - Constructions :

Opérations réalisées pour notre propre compte et livrées en 2022. Ce chiffre ne peut être comparé d'une année sur l'autre compte tenu des variations de cette activité. L'indicateur retenu sera donc les émissions de nos constructions en propre par m².



UNE POLITIQUE D'ACHATS TOUJOURS PLUS DURABLE

Des clauses environnementales sont systématiquement incluses dans les cahiers des charges de nos moyens généraux.

Achats de matériels numériques responsables (PC, smartphones)

- Critère environnemental : 5% de la notation des offres de nos prestataires.
- Label EPEAT (ou un éco-label européen) exigé. La catégorie affichée est un des critères d'évaluation des offres.

Efficacité énergétique des produits

- Objectifs de réduction de consommation énergétique affichés dans nos cahiers des charges techniques.
- Intégration des évolutions technologiques permettant une meilleure efficacité énergétique des équipements dès leur disponibilité, avec notamment les dispositifs de limitation de consommation.

Cycle de vie des produits

En fin de vie des appareils, une collecte et une redirection des matériels est effectuée vers les filières agréées de recyclage et de retraitement. Le recyclage est réalisé par l'entreprise « CtrlAltSuppr » agréée et spécialisée dans la collecte et la massification de Déchets d'Équipements électriques & électroniques.

Renouvellements réfléchis

- Plus de renouvellement automatique des téléphones mobiles : réparation systématiquement envisagée avant le renouvellement.
- Renouvellement des PC tous les 5 ans, en privilégiant également la réparation en cas de panne.

UNE MOBILITÉ RAISONNÉE

Optimisation des déplacements inter-sites

Nous limitons nos déplacements en favorisant les visioconférences, notamment entre les sites de Montpellier et Toulouse.

Lorsque les déplacements sont inévitables, nous avons mis en place un calendrier Co-voiturage calendrier Outlook commun accessible à tous.

Encouragement à la mobilité douce

Forfait mobilité durable

Depuis 2022, nous avons introduit le forfait mobilité durable à hauteur de 200 euros / collaborateur / an. Cette somme, exonérée d'impôts et de charges sociales, permet à chacun de financer des frais liés à des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle : vélos, trottinettes, transport en commun.

Vélos et trottinettes en libre-service

Depuis août 2023, les collaborateurs des deux sites ont accès à 3 vélos électriques et 1 trottinette électrique à Montpellier et 1 vélo électrique et 1 trottinette à Toulouse.

Sécurisation du local vélo de Toulouse

En septembre 2023, l'ARAC a mis à la disposition des collaborateurs deux parcs à vélos sécurisés à Toulouse. Il est désormais possible de garer son vélo en toute sécurité à proximité des bureaux.

RÉDUCTION DE NOS CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Sensibilisation des locataires

En 2022, un binôme thermicien - responsable travaux de l'ARAC est allé à la rencontre des locataires de nos biens immobiliers afin de promouvoir des comportements éco-responsables au quotidien. La sensibilisation a été complétée par un emailing. Cette action a porté ses fruits en 2023, avec une réduction de 12% de la consommation énergétique par rapport à 2022.

Sensibilisation des salariés

Depuis 2022, nous avons baissé la température de chauffage des locaux de Montpellier de 21° à 19°. Cette action a été renforcée par une sensibilisation des salariés via la newsletter interne, deux fois par an, au redémarrage du chauffage et de la climatisation.

FRESQUE DU CLIMAT POUR TOUS LES SALARIÉS

Le 13 avril 2023, 120 collaborateurs ont participé simultanément à l'atelier « La Fresque du Climat ». Objectif : mieux comprendre les enjeux liés au changement climatique. Un groupe « post-Fresque » de 13 salariés a ensuite travaillé à la hiérarchisation des propositions. Les priorités ainsi identifiées portent sur l'énergie, les déplacements et les modes constructifs. Cette conclusion est en phase avec le résultat du bilan carbone ARAC.



Atelier Fresque du climat

LES INDICATEURS DE SUIVI :

- Émissions CO₂ de nos déplacements par collaborateur = **2,35 tCO₂e**
- Émissions CO₂ des consommations énergétiques par collaborateur = **0,35 tCO₂e**
- Émissions CO₂ des consommations énergétiques par m² loué = **0,385 tCO₂e**

Sur nos opérations

La sobriété énergétique et la préservation de l'environnement sont prises en compte dans tous les projets que nous développons.

Nos objectifs principaux :

- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de cycle de vie de nos constructions (fournitures matériaux constructions, exploitation/maintenance, fin de vie)
- Réduire la consommation énergétique de notre parc immobilier (bureaux et immobilisations)

LYCÉES À ÉNERGIE POSITIVE

Nos constructions s'inscrivent pleinement dans la stratégie régionale de transition énergétique : elles visent à produire, dans la mesure du possible, plus d'énergie qu'elles n'en consomment. Pour cela, nous avons notamment recours à de la production d'énergies renouvelables, mais aussi à l'écoconstruction : orientation, isolation...



« Depuis 2022, je réalise une veille sur les évolutions technologiques et réglementaires concernant les thématiques énergétiques. Afin de partager l'information en interne, j'ai instauré avec Tania mon homologue de Toulouse le "quart d'heure du thermicien". À chaque réunion mensuelle de la Direction opérationnelle, je sensibilise les responsables d'opérations sur des sujets d'actualités : RE2020, les économies d'énergie, les nouvelles procédures d'accompagnement des usagers... L'objectif est que nos projets s'inscrivent durablement sur le territoire régional compte tenu des objectifs de sobriété énergétique fixés par la Région d'ici 2050. »

JÉRÉMIE MUZELLIER,
INGÉNIEUR THERMIQUE

Depuis 2016,
nous avons réalisé
6 lycées
à énergie positive
en Occitanie

BEPOS(ITIVE) !

Le saviez-vous ? L'ARAC Occitanie a livré, en 2016, le premier lycée à énergie positive (BEPOS) d'Occitanie. Il s'agit du lycée Léon Blum, à Villefranche-de-Lauragais. Depuis, de nombreuses constructions BEPOS ont été réalisées par notre agence sur l'ensemble du territoire régional.

SIGNATURE DE CHARTES DÉDIÉES AU RÉEMPLOI, MATÉRIAUX BIOSOURCÉS ET APPROVISIONNEMENT LOCAL

Nos projets font la part belle aux matériaux biosourcés. Issus de la matière organique renouvelable (biomasse), d'origine végétale ou animale, bois, chanvre, paille, ouate de cellulose, textiles recyclés, ces matériaux répondent aussi aux exigences réglementaires de la construction.

Nous contribuons au prolongement de la durée de vie des matériaux et participons à l'économie circulaire en agissant en faveur du réemploi et des filières locales.

Charte économie circulaire BTP d'Occitanie

En avril 2023, l'ARAC a signé la charte économie circulaire BTP d'Occitanie. Nous nous sommes engagés à favoriser la conception écologique de nos projets, à encourager l'écoconstruction et la gestion durable des chantiers.

Charte des achats responsables

En juin 2023, la Direction de la Commande Publique et des Achats de l'ARAC a mis en place une charte des achats responsables. Elle s'appuie sur l'intégration de critères environnementaux et sociaux dès la phase de candidature.

Total des émissions de GES de nos constructions* en propres livrées en 2022 :

1728 tonnes équivalent CO₂

*Construction du bâtiment tertiaire « Le Domitia » à Vendargues et extension du bâtiment d'activités de Cryostar à Capdenac-Gare.

OPÉRATEUR DE COMPENSATION ÉCOLOGIQUE

Depuis 2021, l'ARAC dispose d'un outil dédié à la prise en compte de la biodiversité sur les projets de construction et d'aménagement : l'OPERCO, opérateur ERC* Occitanie. Objectif : **zéro perte nette de biodiversité**. En 2023, 4 contrats de prestation ont été signés avec la Région Occitanie, 1 contrat avec une collectivité, 2 contrats avec des SPL et 1 contrat avec une entreprise privée.

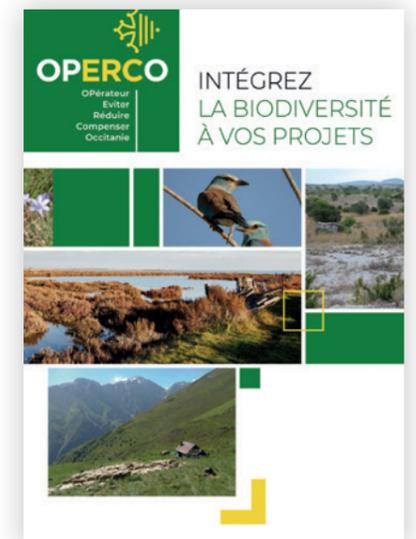
Hortense Lebeau, Responsable de l'Operco, est intervenue en 2022 auprès des équipes opérationnelles pour les sensibiliser à la compensation.

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Pour conserver le patrimoine naturel et en concertation avec les acteurs du territoire, l'ARAC :

- Évite dans la mesure du possible les impacts sur les milieux naturels.
- Prend en compte les continuités écologiques et la végétalisation.
- Porte une attention particulière à la maîtrise de l'artificialisation des sols.



ENSAM, Montpellier (34)

LES INDICATEURS DE SUIVI :

- Émissions CO₂ de nos constructions en propre par m²/an = **0,618 tCO₂e**
- Nombre de projets compensation écologique = **8**

Nos engagements pour construire durablement l'avenir de l'Occitanie

ENGAGEMENT N°3

CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT DE NOS COLLABORATEURS

La qualité de vie au travail, l'épanouissement et la réussite de nos collaborateurs sont au centre de nos préoccupations et font l'objet d'une recherche permanente d'amélioration. Nous avons à cœur de rester attractifs et d'assurer la capacité de l'agence à recruter, motiver et fidéliser nos collaborateurs.

En tant qu'employeur et acteur économique du territoire, nous portons également une attention particulière au respect et à la promotion des Droits de l'Homme ainsi qu'à la lutte contre les discriminations en interne et dans nos relations avec nos partenaires.

CHIFFRES CLÉS

Les femmes représentent **68%** de l'effectif total des salariés.

40% des membres du CODIR sont des femmes.

La formation représente **2,5%** de la masse salariale.

9 recrutements menés et aboutis en 2022 (12 en 2022) : **4 CDI, 4 CDD, 1 stagiaire.**



Qualité de vie au travail

- Renforcer la marque employeur
- Consolider la démarche QVT
- Assurer la politique Santé-Sécurité
- Favoriser le développement des compétences des collaborateurs (GPEC)
- Renforcer la diversité et l'égalité professionnelle afin de lutter contre toute forme de discrimination
- Miser sur l'inclusion et la diversité

MESURES QVT POUR RENFORCER LE CONFORT DES COLLABORATEURS

Parce que nous savons que les conditions de travail sont un des facteurs d'épanouissement des salariés, nous avons mis en place des mesures en faveur de leur bien-être et de leur confort.

+ d'équipements

Sur les deux sites, nos salariés profitent d'espaces détente, de salles de repas, de prises électriques pour recharger les voitures, d'emplacements vélos.



Affiche SQVT

SQVT - Vélo smoothie



Concours pulls moches de Noël



Afterwork Toulouse

UNE NOUVELLE VERSION DU LIVRET D'ACCUEIL

Un livret d'accueil numérique, entièrement révisé en 2023, est mis à disposition des nouveaux arrivants. Il s'accompagne d'une procédure d'accueil et d'intégration, partagée par toutes les Directions.



GROUPE DE TRAVAIL SANTÉ & SÉCURITÉ

Depuis 2022, un groupe de travail interne développe la politique en santé et sécurité de l'ARAC. Un site SharePoint a été mis en place pour offrir aux salariés collaborateurs un accès aux différentes ressources en matière de sécurité et de santé, ainsi qu'aux actualités et aux campagnes de sensibilisation. Le site offre aussi la possibilité de notifier les situations potentiellement dangereuses rencontrées, permettant ainsi à l'équipe d'être plus réactive et d'anticiper.

DES FORMATIONS POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ

En 2023, des formations sur la prévention des incendies ont été organisées et ouvertes à tous les salariés de l'ARAC et du GIE. Les équipes ont également pu bénéficier d'une sensibilisation aux risques routiers grâce à l'utilisation d'un simulateur de conduite installé dans les locaux à Toulouse et de Montpellier.

COHÉSION D'ÉQUIPE

Des regroupements sont organisés régulièrement pour renforcer les liens entre les collaborateurs :

- Séminaire annuel de cohésion d'équipe : Sète, le 13 avril 2023.
- Afterworks : organisés à Montpellier et à Toulouse, afin de rassembler les équipes de manière informelle : Toulouse, le 8 juin 2023 et Montpellier, le 29 juin 2023.

En 2023 des équipes ARAC ont participé à des courses à pieds :

- Les Enfoiros de l'INSA, le 27 mai à Toulouse.
- La Montpellier Reine, le 4 juin à Montpellier.

OCC'HAPPY : UNE DÉMARCHE RISQUE PSYCHO-SOCIAUX SUR-MESURE

Une étude sur les risques psychosociaux a été lancée afin d'ouvrir un espace de parole aux salariés. L'objectif est d'analyser l'exposition aux risques psychosociaux, identifier les facteurs de risque et de prévention, puis hiérarchiser les problématiques. La démarche, baptisée par l'équipe « OCC'HAPPY », permettra de proposer des actions concrètes à court et moyen terme pour favoriser le bien-être au travail.



RENFORCEMENT DE LA MARQUE EMPLOYEUR

Afin de faciliter les embauches et de mettre en valeur les collaborateurs, une page « Carrières » a été publiée sur le site Internet ARAC en octobre 2023. Au-delà des offres d'emploi, elle met en avant les atouts de l'entreprise en matière de QVT et intègre 6 témoignages vidéo de collaborateurs qui expliquent leur parcours et leur métier.

Formation et inclusion



Formation



FORMATION ET PROMOTION INTERNE AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE

Encourager la formation de nos équipes en continu

L'ensemble des salariés peut suivre une formation, qu'elle soit en lien direct avec son métier ou qu'elle concerne son développement personnel.

- Afin de limiter nos déplacements, des formations sont proposées en intra et en distanciel.
- Depuis 2021, la politique de formation du personnel se professionnalise avec un important volet sur le développement personnel.
- En 2023, chaque salarié a bénéficié en moyenne de 4,8 jours de formation.
- Dans le cadre de l'amélioration continue de notre système Qualité, nous avons proposé aux collaborateurs de partager une formation interne qualité ISO 9001.

« Depuis 2021, je suis chargée de la formation pour l'ensemble des collaborateurs de l'UES. L'objectif est de permettre l'accession à des formations sur mesure pour répondre au mieux aux attentes et besoins de chacun pour une évolution et un épanouissement professionnel. »

**VIRGINIE LUCAS, RESPONSABLE
FORMATION**

En 2023, nous avons franchi une première étape vers une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) en mettant en place l'outil Empowill. Un référentiel des compétences a également été réalisé et intégré à l'outil.

Faire évoluer nos collaborateurs

Afin de ne pas systématiser le recrutement externe et de favoriser l'égalité des chances, l'ARAC a mis en œuvre une politique de promotion interne qui permet aux collaborateurs d'accéder à d'autres postes. 3 personnes ont bénéficié de la mobilité en interne en 2023.



Formation incendie

Label « Employeur partenaire sapeur-pompiers »

Grâce à l'engagement d'une collaboratrice sapeur-pompier volontaire, que nous avons soutenue dans sa démarche, nous sommes fiers d'avoir reçu le label d'employeur partenaire des sapeur-pompiers.



INCLUSION ET DIVERSITÉ : UNE RICHESSE SUR LAQUELLE NOUS MISON

La place des femmes

Depuis 2017, nous nous sommes engagés dans un processus de réduction des écarts de salaires hommes/femmes. Ce travail, mené à l'occasion des recrutements et surtout des négociations salariales avec les Représentants du Personnel, a permis une réduction significative des écarts. L'enjeu, tout en restant vigilants à la question salariale, est à présent de nous concentrer sur les autres dimensions de l'équité homme/femme. Une attention particulière est portée à cet aspect lors des recrutements et des négociations salariales, en lien avec le CSE.

L'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

En 2023, chaque manager a bénéficié d'une formation de 2 demi-journées sur l'intégration et la gestion des collaborateurs en situation de handicap.

L'insertion sur les chantiers

L'ensemble des chantiers que l'ARAC réalise pour la Région comporte des clauses d'insertion. 26% des heures travaillées sont réservées à des publics éloignés de l'emploi : des jeunes diplômés, des chômeurs de longue durée, des personnes en reconversion ou des séniors.

LES INDICATEURS DE SUIVI 2023 :

- Taux d'absentéisme = **3,1%**
- Taux de turn-over = **11,4%**
- Taux de formation des salariés = **91%**
- Part de la formation sur la masse salariale = **2,5%**
- Pourcentage de personne en situation d'handicap au sein de l'ARAC = **0,79%**
- Index EGAPRO = **84/100**
- Taux de fréquence AT = **0%**

Nos engagements pour construire durablement l'avenir de l'Occitanie

ENGAGEMENT N°4

ÊTRE AUX CÔTÉS DE TOUS LES TERRITOIRES

Nos activités visent à assurer un développement harmonieux et durable de l'ensemble des **territoires** d'Occitanie.

CERTIFICATION ISO 9001

Dans un souci de mieux satisfaire les attentes de nos clients, l'ARAC est certifiée ISO 9001 : la SEM ARAC Occitanie depuis 2013 et la SPL ARAC depuis 2022.



Maison de Quartier, Portet-sur-Garonne (31)

Développement équilibré et responsable

- ! Développer le nombre d'actionnaires et l'activité de la SPL
- ! Développer l'activité de nos filiales
- ! Cibler des initiatives en lien avec nos priorités RSE

ATTRACTIVITÉ PROXIMITÉ

Nous sommes en contact permanent avec les acteurs des territoires, pour coller au plus près à leurs enjeux et à leurs besoins. Avec l'implantation de bâtiments publics, nous contribuons notamment à renforcer l'attractivité et à favoriser l'employabilité des territoires.



Portage Foncière Agricole

CONTRIBUER AU PLAN DE RELANCE POUR L'EMPLOI

Pour contribuer à la relance de l'emploi lancé par la Région Occitanie, **5 outils ont été créés en 2021** :

- ! **Une Agence Régionale des Investissements Stratégiques (ARIS)** pour faciliter les relocalisations/localisations dans les secteurs stratégiques pour la résilience de notre économie.
- ! **Un outil de restructuration commerciale et artisanale, FOCCAL**, pour favoriser le maintien ou l'installation du commerce et de l'artisanat de proximité, et plus globalement en faveur de la vitalité des villes, petites et moyennes et des bourgs centres. En 2023,

FOCCAL a acheté 2 immeubles supplémentaires dans des centres-villes d'Occitanie, pour 1,5 M€ d'investissement.

- ! **Une foncière des Pyrénées** pour participer au développement d'hébergements touristiques innovants et écoresponsables.
- ! **Un opérateur de compensation, OPERCO**, pour favoriser les aménagements à moindre impact sur la biodiversité et l'économie agricole.
- ! **Une foncière agricole**, pour aider les jeunes agriculteurs, ayant des projets vertueux, à s'installer en Occitanie. En 2023, nous avons accompagné 8 porteurs de projet, représentant près de 300 ha de portages, pour un montant total d'acquisition de près de 1,1 M€.



Speedcoaching NQT

PARTAGER NOTRE EXPERTISE DES MONTAGES COMPLEXES

Nous sommes régulièrement amenés à déployer des montages technico-juridico-financiers innovants. Quand un montage intelligent est trouvé, nous le proposons dans la mesure du possible à d'autres collectivités. L'économie circulaire s'applique également à l'ingénierie financière !

La fresque de la rénovation

À l'occasion de la semaine du dé clic*, l'ARAC a accueilli à Montpellier deux tables de participants à la Fresque de la rénovation. Ce nouvel atelier d'intelligence collective permet de mieux comprendre les enjeux, les étapes et les bénéfices de la rénovation énergétique des bâtiments.

**Du 17 au 25 juin 2023, la Semaine du Dé clic vise à sensibiliser un maximum de personnes aux enjeux de la transition écologique et sociale à travers tout le territoire de l'ex- Languedoc-Roussillon.*

SOUTENIR DES INITIATIVES LOCALES

Nous soutenons des initiatives locales porteuses pour les territoires, notamment :

- ! **Des clubs de sports d'Occitanie** : Colomiers rugby, Montpellier Rugby, Toulouse Capitole Perche, Toulouse Rugby.
- ! **NQT** : en 2023, l'ARAC fête ses 2 ans d'adhésion à cette association qui aide les jeunes diplômés. ées à trouver un emploi. Nous sommes 13 marraines et parrains répartis sur les deux sites de l'ARAC. Des speed datings entre jeunes diplômés et professionnels de l'ARAC ont été organisés dans nos locaux à Montpellier le 26 octobre 2023 et le 10 novembre à Toulouse.



LES INDICATEURS DE SUIVI :

- Nombre d'opérations de construction et d'aménagement sans artificialisation des sols (réhabilitation, rénovation, friches) = **25**
- Nombre d'équipements publics construits ou rénovés en 2023 = **28**



UNE DÉMARCHE QUI NOUS RESSEMBLE ET NOUS RASSEMBLE

Les actions que nous prévoyons de poursuivre ou de lancer en 2024 nous permettront d'aller encore plus loin dans notre engagement en faveur de l'environnement, des salariés et des territoires.

NOS PRINCIPAUX OBJECTIFS 2024

La labellisation « engagé RSE »

Nous avons prévu d'entamer les démarches en vue de l'obtention du label « Engagé RSE » de l'AFNOR, qui repose sur la norme ISO 26000.

Le groupe de travail « sobriété »

Un groupe de travail, comprenant notamment la Direction Opérationnelle, sera lancé mi-2024 pour aborder le volet environnemental de la RSE de manière plus transversale.

Le suivi des nouveaux indicateurs

- Environnementaux, notamment grâce au bilan carbone
- Sociaux, grâce aux différentes politiques lancées par les RH
- Économiques, avec le développement de l'activité au service des territoires

L'implication renforcée des parties prenantes internes et externes, avec :

- Des groupes de travail collaboratifs et des ateliers thématiques
- La poursuite des actions de sensibilisation auprès des salariés, des clients et des usagers
- Un partage d'expérience et un questionnaire sur les attentes des actionnaires

L'ENGAGEMENT DE LA GOUVERNANCE

Après le succès de la première édition nationale de la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) en 2022, celle-ci se déploie désormais à l'échelle des régions françaises.

L'ARAC, au travers d'Aurélien Joubert et d'Agnès Rousseau, fait partie des entreprises retenues pour participer au parcours de transformation en 2024. Structurée en sessions thématiques qui mobilisent l'intelligence collective pour produire des livrables concrets, la CEC mobilise le dirigeant et le « planet champion ».

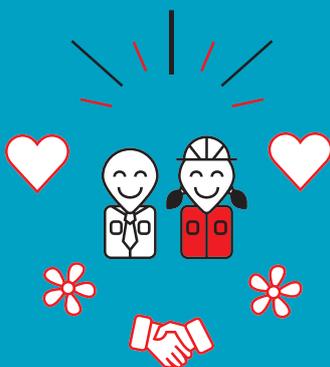
Elle vise, à l'horizon 2030, le changement de posture des décideurs économiques, le changement de la définition du succès, la redéfinition des priorités et des indicateurs de pilotage pour prendre en compte les enjeux du climat.



ANNEXE 1 MOIS, 1 ACTION

L'initiative « Un mois, une action RSE », proposée à l'ensemble des collaborateurs de l'ARAC, a rythmé notre démarche tout au long de l'année.

DATE	ACTION	DESCRIPTION
JANV-23	Dématérialisation	Bulletins de salaire, Tickets restaurant et support des entretiens individuels (Empowill).
FÉVR-23	Lancement du bilan carbone 2022	Lancement du premier bilan carbone de l'ARAC visant à évaluer les émissions de gaz à effet de serre et à proposer des stratégies pour réduire l'empreinte carbone.
MARS-23	Formations santé/sécurité	Formations organisées pour les salariés sédentaires : chargé d'évacuation et manipulation des extincteurs.
AVR-23	Fresque du climat	Fresque du climat pour l'ensemble des collaborateurs de l'ARAC et du GIE. L'occasion d'être sensibilisé aux enjeux du changement climatique.
MAI-23	Participation Course à pied Les Enfoiros à Toulouse et à la Montpellier Reine	Partage d'un moment sportif et convivial entre collègues, tout en contribuant à une bonne cause.
JUIN-23	Semaine de la QVT (SQVT)	5 actions proposées : séance de yoga en plein air, du molkky, un atelier visio pour améliorer son sommeil, un repas convivial avec un vélo smoothie et un atelier sur la nutrition.
JUILLET-23	Lancement de la démarche RPS (Occ'Happy)	En accord avec les représentants des salariés, la Direction de l'UES a décidé de confier un diagnostic des risques psychosociaux à un cabinet externe spécialisé.
AOÛT-23	Création d'une page « Carrières »	Lancement de la page « Carrières » sur le site Internet ARAC, pour renforcer la marque employeur.
SEPT-23	Restitution générale Bilan Carbone	Restitution à l'ensemble des salariés et échanges sur le plan d'action.
OCT-23	Sensibilisation des managers aux travailleurs en situation de handicap	Sensibilisation de nos managers à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.
OCT-23	Speed Coaching NQT	Speed Coaching organisés dans nos bureaux de Montpellier et de Toulouse, entre des salariés et des jeunes en recherche d'emploi.
NOV-23	Vélos / trottinettes électriques	Mise à dispositions des salariés de vélo et trottinettes électriques : 3 vélos électriques et 1 trottinette à Montpellier / 1 vélo électrique et 1 trottinette à Toulouse.
DÉC-23	Carte de vœux Fondation Abbé Pierre	Commande de cartes de vœux solidaires.



ARAC
Occitanie

Agence
Régionale
Aménagement
Construction

Site de Montpellier | 117 rue des États Généraux | CS 19536 | 34961 Montpellier cedex 2 | Tél : 04 99 524 524
Site de Toulouse | 55 avenue Louis Bréguet | CS 24020 | 31028 Toulouse cedex 4 | Tél : 05 62 727 100

contact@arac-occitanie.fr | www.arac-occitanie.fr |  